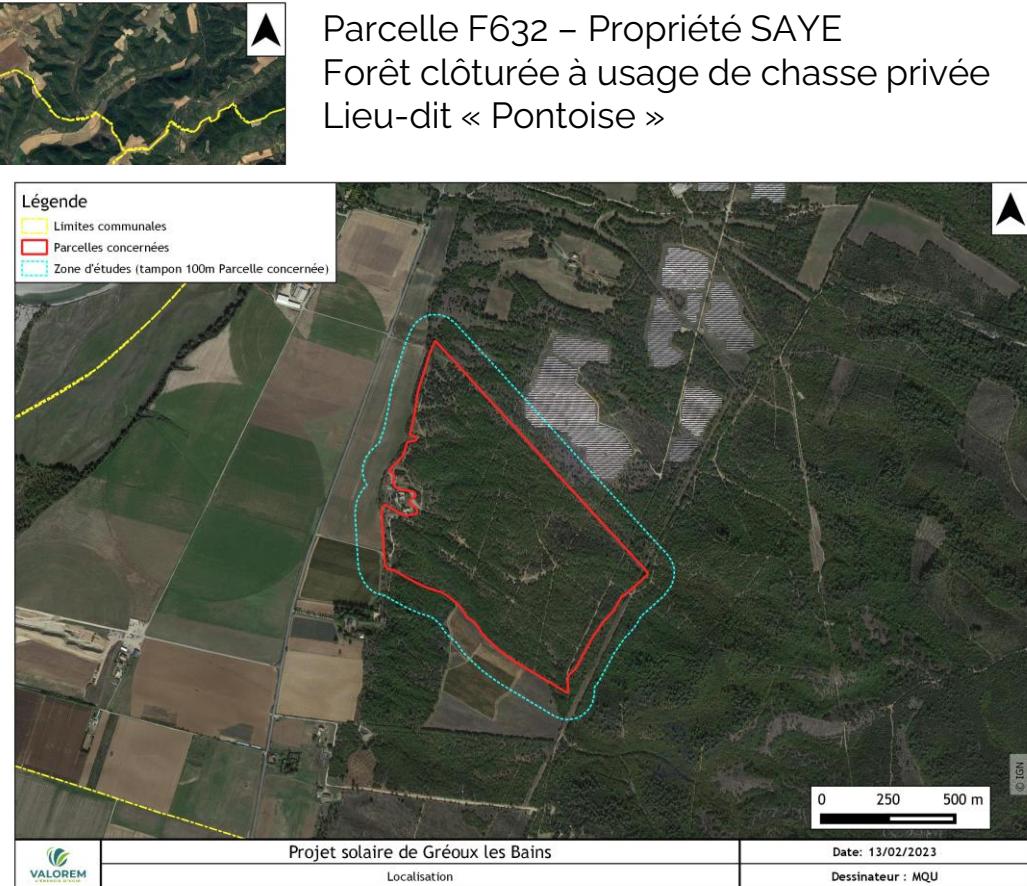
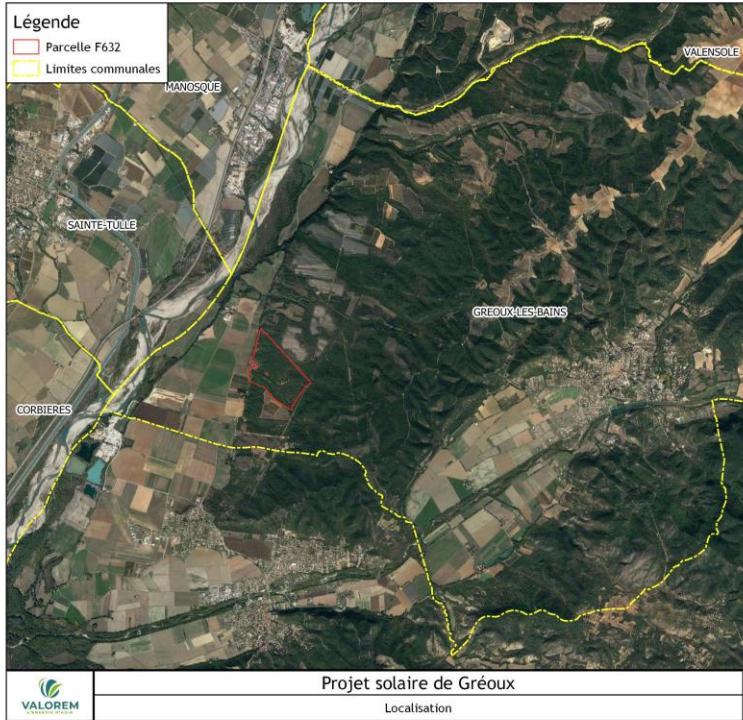




Projet photovoltaïque sur la commune de Gréoux-les-Bains (04)

Comité de projet
26 juin 2025

Localisation



Localisation





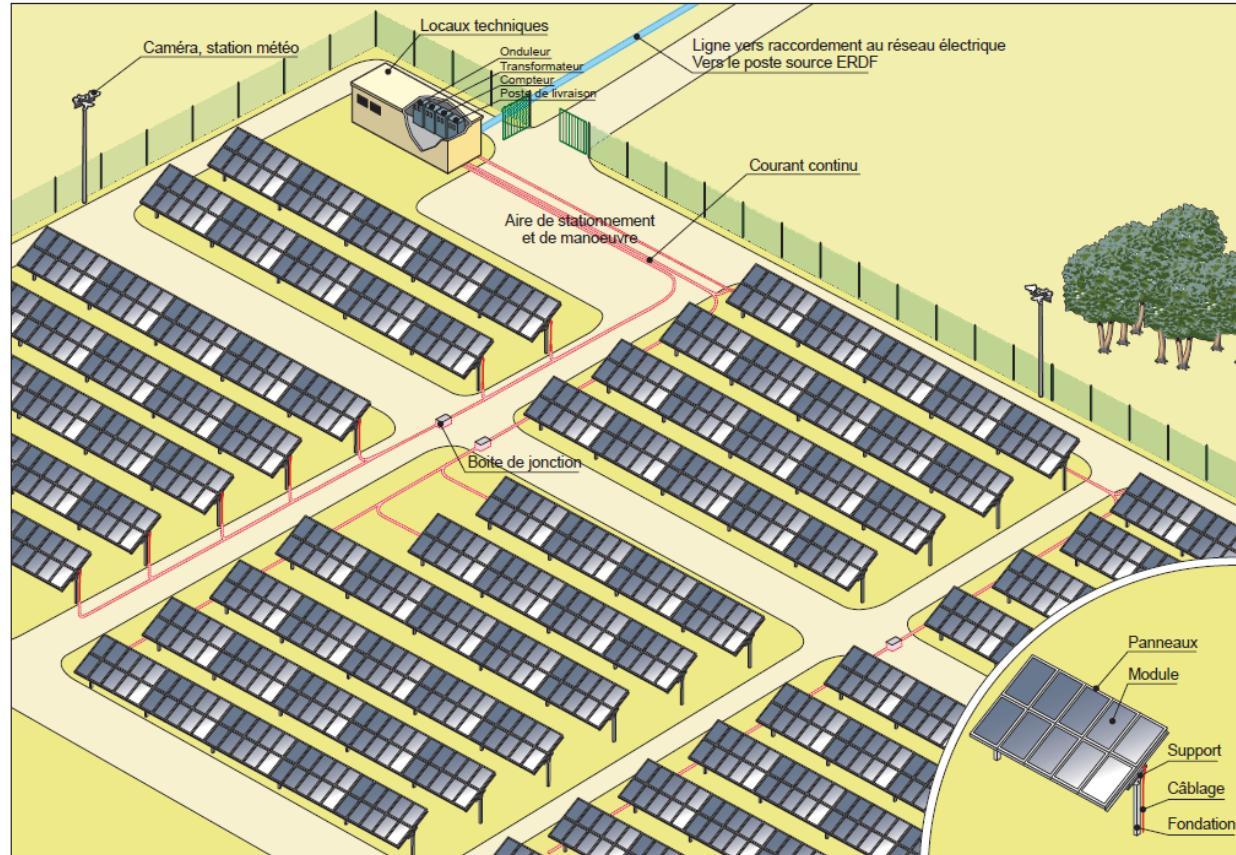
Objectifs et impacts du projet

Objectifs du projet

Répondre aux objectifs de production d'énergie renouvelable établis au niveau européen, français et régional

Assurer une souveraineté énergétique nationale et territoriale (la région PACA est importatrice d'énergie)

Associer le territoire au développement de l'énergie solaire (chantiers, études, etc.).



Impacts - Paysage



PRESENTATION GENERALE

- La parcelle occupe le versant est de la vallée de la Durance, ce coeur est caractérisé par un relief moins prononcé que le versant ouest du cours d'eau. La topographie au niveau de la parcelle présente une pente douce en moyenne de 5% (altitude variant de 310 à près de 350 mètres).
- La parcelle est occupée par un boisement maigre de feuillus où domine le chêne pubescent avec quelques secteurs où le chêne vert peut dominer (notamment sur la périphérie nord et sud-ouest). Le boisement est particulièrement riche par la stratification végétale présente en sous-bois. Le sol est constitué d'alluvions et de galets roulés déposés par la Durance au fil de ses divagations.
- Le site est actuellement exploité en parc de chasse et clôturé afin de maintenir la population de sangliers, biches et cerfs sur site.
- L'accès se réalise actuellement depuis la RD 4 par le sud-ouest via une servitude bordant la vignoble

Mosaïque paysagère mettant en scène des espaces ouverts de garrigue, des bosquets ponctuels et une stratification végétale diversifiée conférant à l'ensemble une grande qualité paysagère à préserver tout particulièrement.

Cônes de vue depuis le versant opposé de la vallée de la Durance. Bien que les visibilités seront présentes, la distance de plus de 4km des points de vue atténue fortement les perceptions des parcs photovoltaïques existants qui se fondent dans le paysage. En matière patrimoniale, tenant compte de la distance et les écrans boisés, aucun site ou monument ne présente d'enjeu notable de visibilité ou de covisibilité avec le projet pour les aires rapprochées et éloignées.

Boisements périphériques jouant un rôle important dans l'intégration visuelle d'un futur projet PV. Les parcs existants implantés au nord illustrent l'absence d'impact depuis la RD4, les habitats proches ainsi que depuis l'ensemble de la vallée agricole. En état, le maintien de ces auréoles boisées peut limiter les impacts uniquement à des visibilités lointaines et dès lors très peu impactantes. Il s'agira d'intégrer les exigences du SDIS en matière d'OLD afin de moduler l'épaisseur plus ou moins importante de ces bandes boisées qui devraient être au minimum de 50 m.

Structures paysagères ou bâties à préserver: habitation du propriétaire et dépendances, château d'eau, plan d'eau (à noter que son maintien est artificiellement garanti par un apport d'eau par le gestionnaire du parc de chasse).

Tracé de l'ancienne digue associée au canal de Pontoise et au plan d'eau disparu où s'est installée l'habitation du propriétaire du domaine. Le canal de Pontoise permettait l'irrigation de la plaine, il a été démonté au profit des conduites gérées par la compagnie des eaux du canal de Provence.

Ligne à haute tension marquant la limite sud-est de la zone d'étude

Chemin de randonnée associé au GR 69 bordant le site cerné de part et d'autre de clôtures. Il s'agit de maintenir un recul par rapport à ce chemin et de maintenir le tampon boisé.

Vallons marqués en partie basse du site à prendre en compte dans l'implantation du projet et la gestion des eaux du bassin versant.

Milieu naturel

PELOUSE ET GARRIGUE

Enjeu fort – Habitat naturel

Pelouse annuelle méditerranéenne d'intérêt communautaire

Enjeu fort – Flore

Belle diversité et présence de la Scabieuse étoilée

Enjeu fort – Chauves-souris

Territoire de chasse (Petit Murin, Minioptère de Schreibers)

Enjeu fort – Insecte

Habitat favorable pour l'Hespérie de la Ballote et la Dépressaire du Panicaut

PELOUSE ET FOURRÉ

Enjeu fort – Habitat naturel

Pelouse vivace d'intérêt communautaire

Enjeu fort – Flore

Présence de la Scabieuse étoilée, de la Passerine annuelle et de la Gagée des prés

Enjeu fort – Chauves-souris

Territoire de chasse (Petit Murin, Minioptère de Schreibers)

Enjeu fort – Insecte

Présence de l'Hespérie de la Ballote, Hespérie des cirses, Ascalaphon du Midi, etc.

Enjeu modéré – Reptile

Présence de la Couleuvre de Montpellier

PELOUSE

Enjeu fort – Habitat naturel

Pelouse annuelle méditerranéenne d'intérêt communautaire

Enjeu fort – Flore

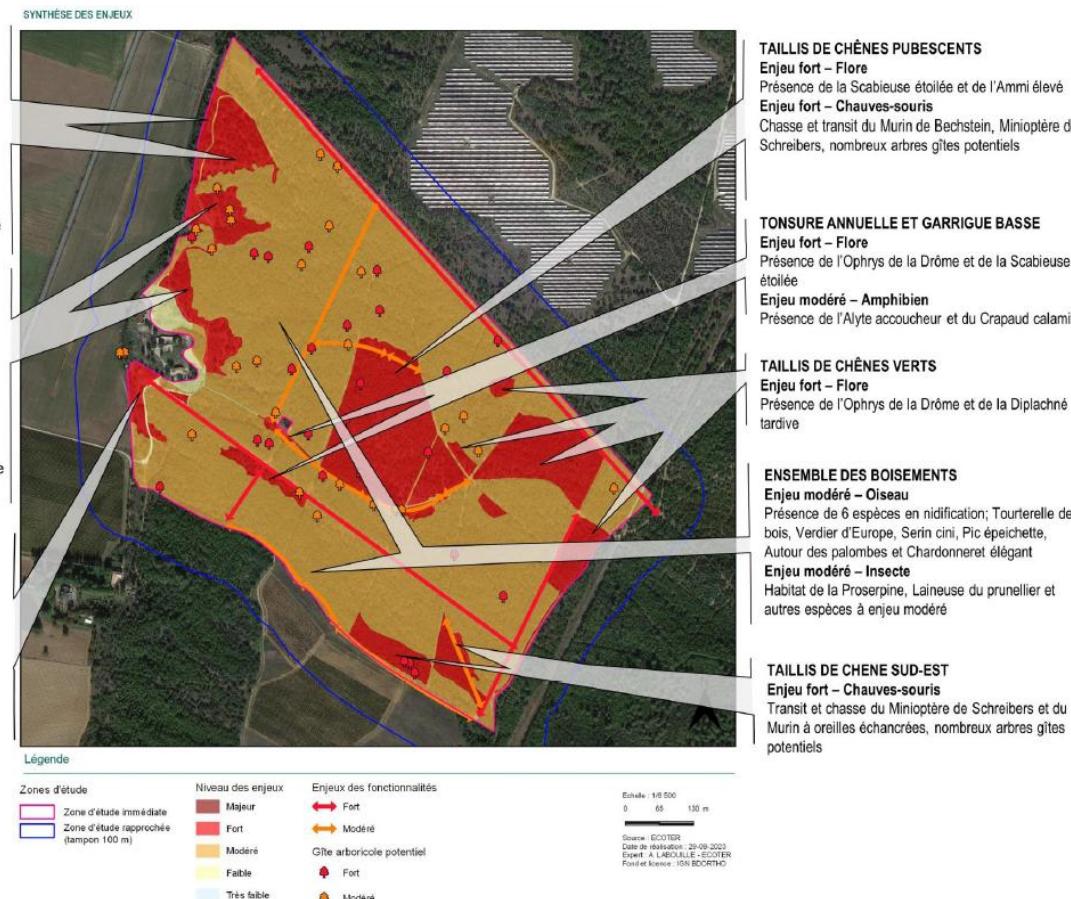
Scabieuse étoilée, Diplachné tardive et très belle diversité floristique

Enjeu fort – Chauves-souris

Territoire de chasse (Petit Murin)

Enjeu modéré – Reptile

Population de Seps strié



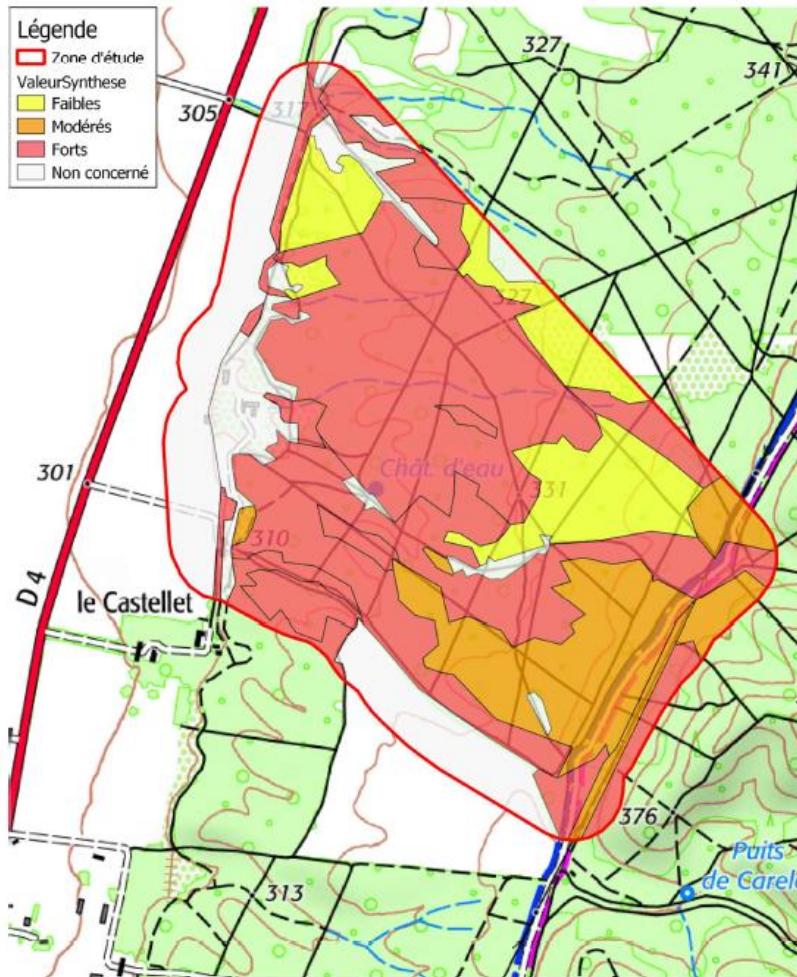
Le milieu forestier existant actuellement n'est pas en évolution libre :

- Clôture existante qui empêche la grande faune de se déplacer
- La repousse d'arbisseaux est empêchée par le pâturage du gibier de chasse
- Les lignes HT et RD4 qui empêchent également la circulation de la faune : trame verte déjà empêchée

Enjeux forts pour la flore, les chauves-souris et les insectes : ils ont été réduits au maximum, ils seront compensés

Pas d'enjeu majeur sur site (> fort)

Milieu forestier



Composition actuelle du couvert forestier :

- Majoritairement du chêne blanc, un peu de chêne pubescent
- Boisement propice à une production forestière de bois de chauffage à court et moyen terme.
- Fertilité des sols correcte. Plus l'on se rapproche de la plaine de la Durance, plus le niveau de fertilité est important
→ Le projet évite ces zones

La zone représente 1,3% de la forêt sur la commune.

Usage principal de la zone d'étude : chasse → activité reportée sur d'autres espaces

Défrichement total : 18,4 hectares

Débroussaillement total (OLD) : 15,4 hectares



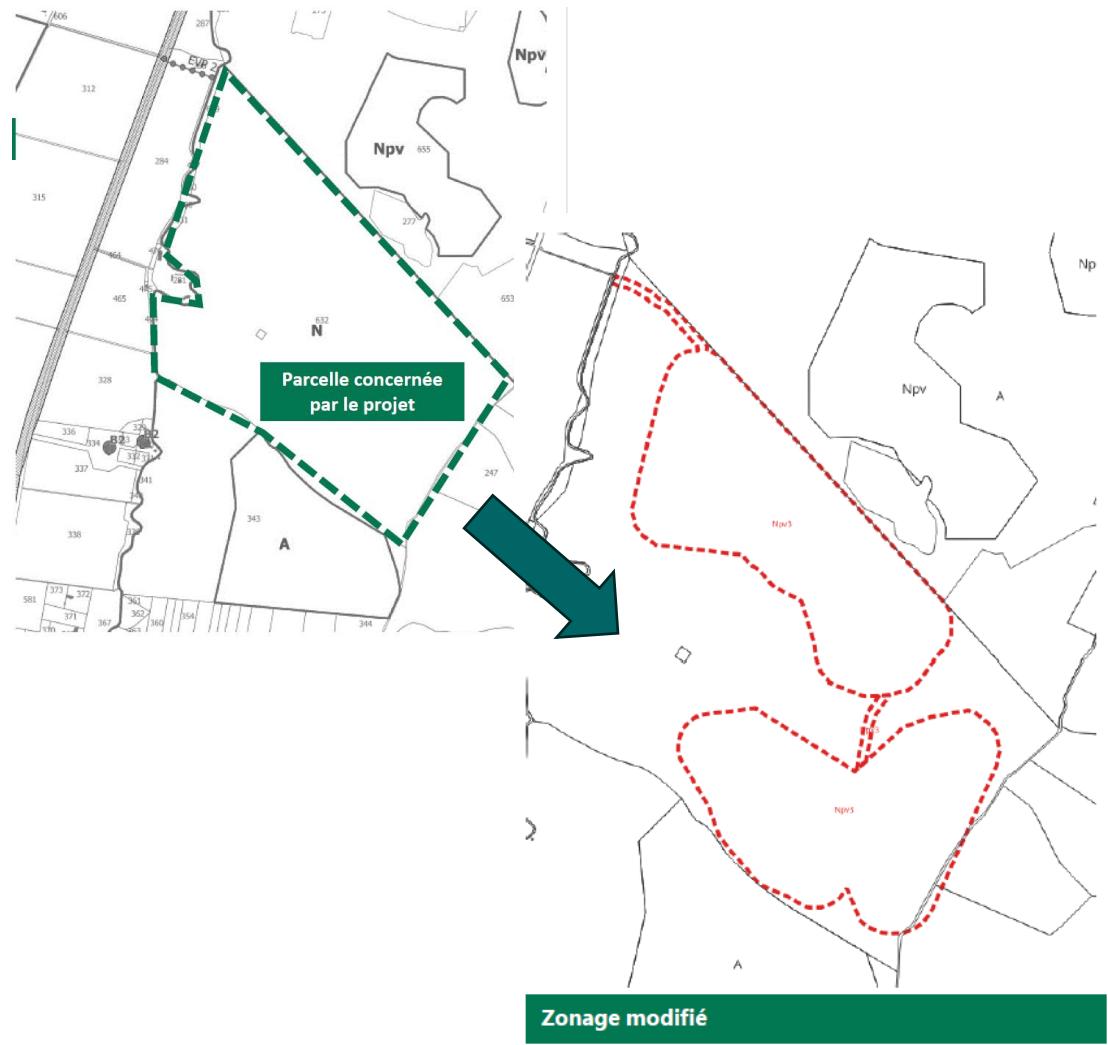
Justification du choix du site

Urbanisme

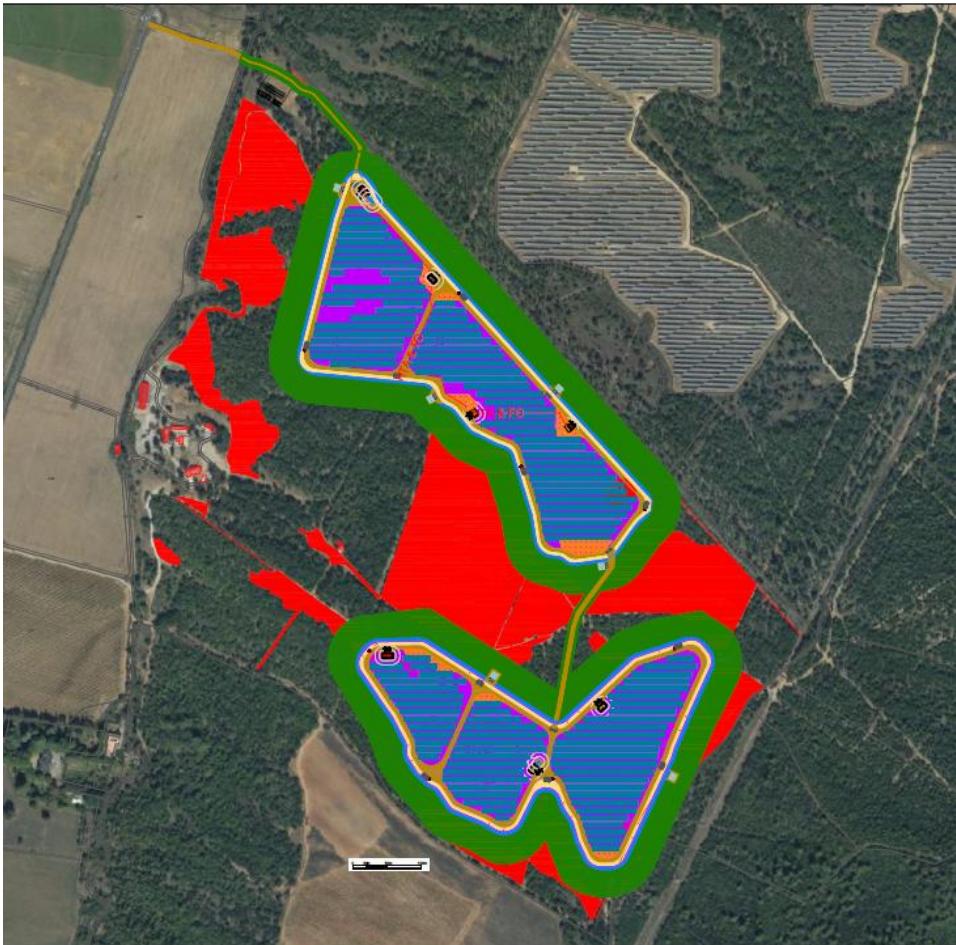
- 2023: Approbation par délibération du Conseil municipal de la zone d'étude en « Zone d'accélération de la production des énergies renouvelables »
- Mai 2024 : Validation de la procédure de Déclaration préalable de mise en conformité (DPMEC) du Plan local d'urbanisme (PLU) de Gréoux-les-Bains
- Stratégie: passer d'un classement « N » à « Npv » dans le P

A venir

- Dépôt de la Demande d'urbanisme
- Réunion de validation des pièces de la DPMEC + Délibération de prescription
- Examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées + bilan de la concertation à tirer en conseil municipal
- Enquête Publique et approbation



Implantation et caractéristiques



Evitement des impacts :

- 15m de zone tampon entre les zones floristiques sensibles et le projet
- Pas d'implantation à l'ouest tant pour les enjeux enviro que paysagers
- Eloignement vis-à-vis des habitations
- Evitement des enjeux forts hydrauliques et du château d'eau
- Maîtrise foncière des OLD au nord et au sud (bordure verte de l'implantation)
- Parc en bordure du sentier existant à l'est : discussion avec le département

Caractéristiques

- Surface clôturée : 16,7 ha
- Puissance : 17,04 MWc
- Productible annuel : 25,9 GWh
- Coût prévisionnel du projet : env. 17 M€

Foncier : compensation

18,4 ha de boisements supprimés pour la centrale (avec piste extérieure et glacis) et environ **15,4 ha impacté par l'OLD** \rightarrow **33,8 ha perdu ou dégradé.**

Compensation nécessaire :

- o 23,9 ha in situ
- o 29 ha à proximité
- o Signature des baux en cours
- o **Total : 53 ha**

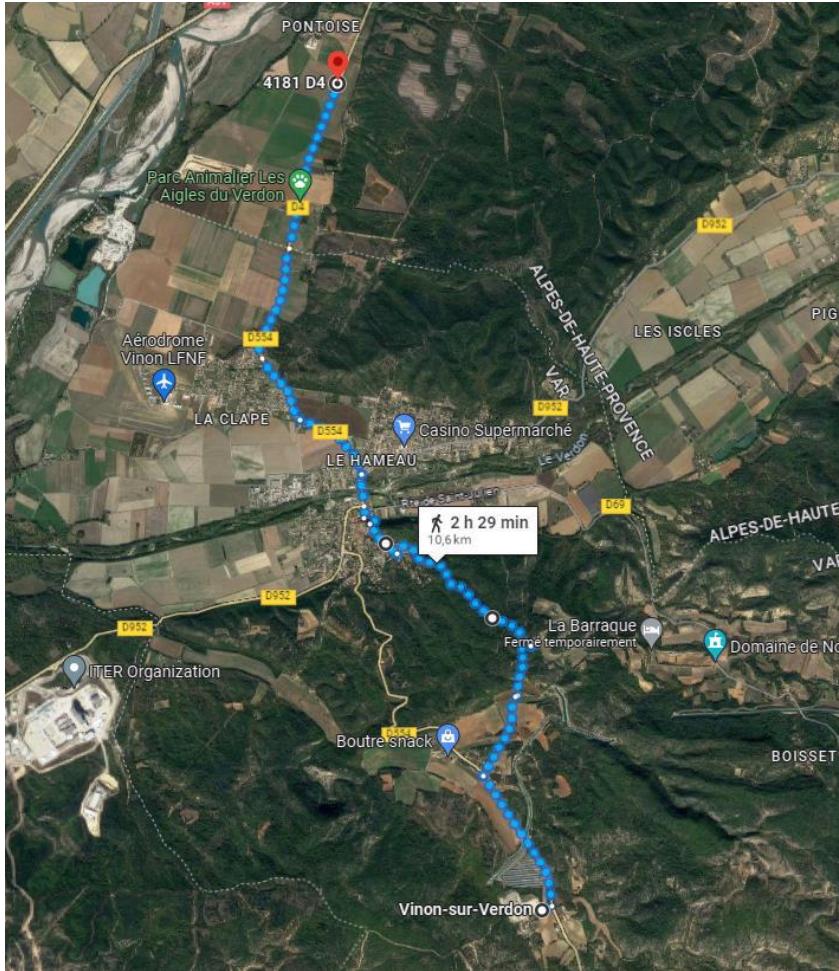
LOCALISATION DES MESURES DE COMPENSATION





Options de raccordement envisagées

Raccordement



Solutions envisagées

- Raccordement en HTB
- Raccordement au poste HTB voisin
- Stockage : pas idéal en forêt
- Raccordement HTA privilégié

Solution retenue :

Raccordement HTA au poste Boutre-Provence

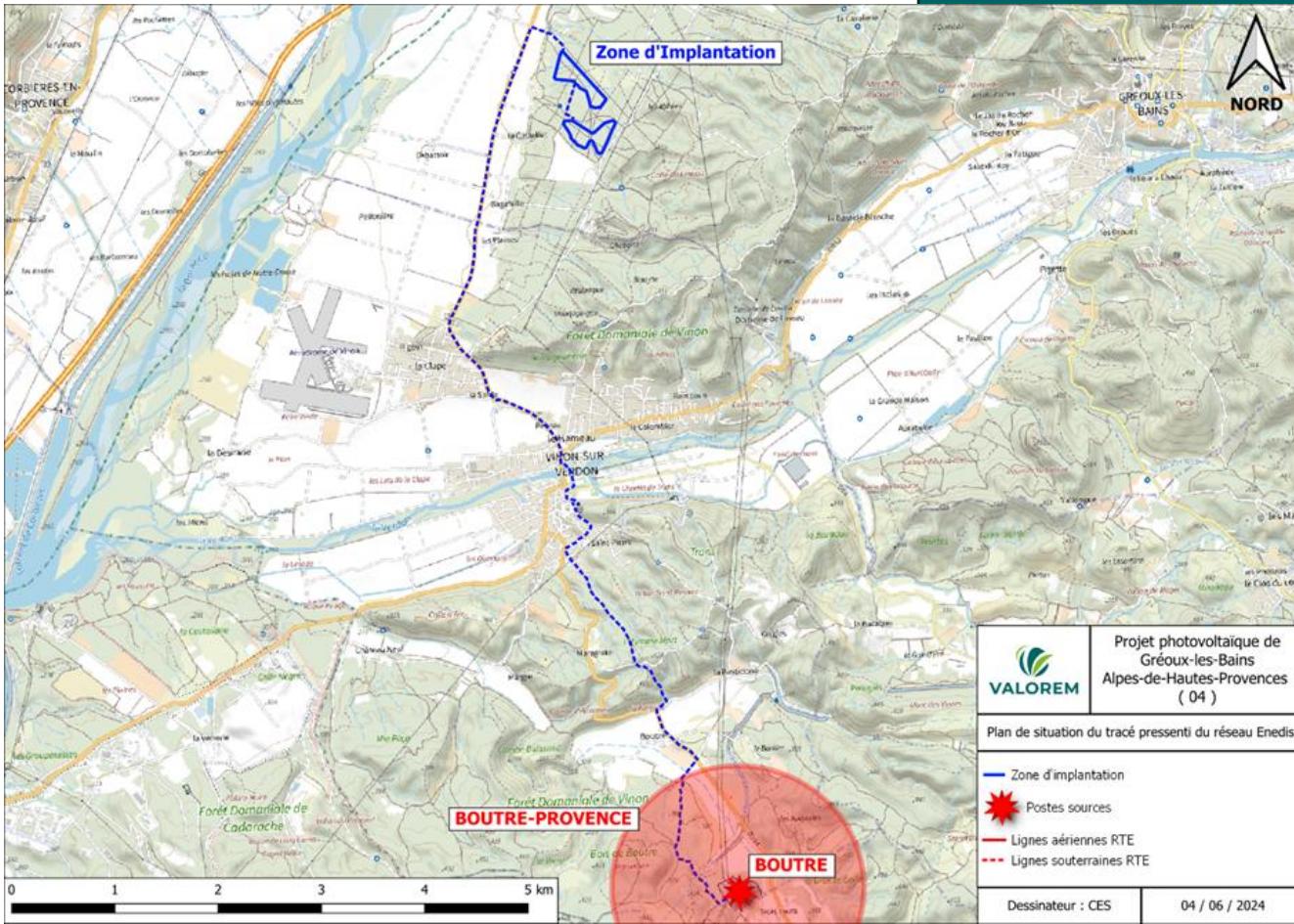
Caractéristiques

- Poste de livraison : 2
- Distance : 10,6km
- Cout estimatif : 1 559 k€ HT (hors quote-part)
- Mise en service du poste S2 2029 (source: S3REnR PACA, juin 2025)

Tracé

- 2 départs de 10 MWc jusqu'au poste source
- Passage par le centre-ville de Vinon, le Verdon et le Canal de Provence
- Optimisation à envisager plus tard :
 - Poste source de Vinon (plus près)
 - Un départ au poste source et un autre en plein réseau

Raccordement



Le tracé final du raccordement est défini par ENEDIS

Le coût des travaux est assumé par le porteur de projet

Les tranchées sont creusées le long du linéaire routier

Les zones à enjeux environnementaux forts sont prises en compte et l'impact est limité au maximum



Actions de concertation

Concertation et communication

Mairie

- o Visite de site en mai 2023 puis courrier de la mairie en faveur de la poursuite du projet
- o Définition de la zone d'étude comme ZAEnR en Dec 2023
- o Proposition de prise de part dans l'actionnariat du projet

Services de l'état :

- o Echanges réguliers avec la DDT et la DREAL
- o Guichet unique le 12 Mars 2024
- o Implantation validée avec le SDIS

Citoyens

- o Site internet
- o Lettre d'info et campagne de financement participatif en Février 2024
- o Permanence publique en Juin 2024
- o Echanges avec l'asso de promeneurs, l'asso de chasse, les voisins

Autre

- o Echanges avec le département pour rénover le sentier équestre et cyclable
- o Echanges avec le PNR du Verdon
- o Pose de PV sur toiture envisagé avec Energ'Ethique 04

The screenshot displays the official website for the project, featuring a yellow header with the logo 'VALOREM' and the text 'Opérateur en énergies vertes Sully-la-Tour, la possibilité d'information vous présente V.'. Below the header, there's a navigation bar with links for 'DÉFENS ENERGIES', 'ACCUEIL', 'LE PROJET SOLAIRE', 'L'ENERGIE SOLAIRE', and 'CONTACT'. The main content area includes sections for 'VALOREM, QUI SOMMES-NOUS?', 'PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ', 'RESSOURCES ET DOCUMENTS', 'COMMENT ÇA MARCHE?', and 'LE PARC ÉOLIEN DE BAALON'. Each section contains descriptive text, images, and links to further information.



Planning prévisionnel

Planning prévisionnel

Février

- Lettre d'information et campagne de financement participatif

Jun 2024
Permanence publique d'informations

2024

Mars

- Passage en guichet unique
- Lancement des impacts & mesures

T3 2025
Dépôt du permis de construire et du DDAE

2025

T2 2025

- Réception des volets Impacts & Mesures
- Réception de l'étude d'impact

Financement et préparation du chantier

2026

S2 2026
Obtention des autorisations

2027

T4 2029
Exploitation

Construction

2028/2029

En parallèle :

- Accès à signer avec la commune et les voisins : en cours
- Etudes : DDEP, Dossier loi sur l'eau et Etude d'impact finalisés
- Compensation : finalisée
- Mise en conformité du PLU



Adrien BRUNETTI

Chef de projets

Mobile : 06 28 40 97 12

Mail : adrien.brunetti@valorem-energie.com

VALOREM

Opérateur polyvalent en énergies vertes

www.valorem-energie.com

<https://monparcvalorem.lendosphere.com/>

